



Ordre
des ingénieurs
forestiers
du Québec

DÉROULEMENT DU STAGE

STAGE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Formules et informations
disponibles sur le site internet de
l'Ordre :
www.oifq.com
sous la rubrique
« Devenir ingénieur forestier »

AVANT DE DÉBUTER LE STAGE

Faire une demande d'ouverture
de dossier à l'Ordre

Échéance : Une fois seulement avant de débiter le stage

Formulaire : *Demande d'ouverture de dossier*

POUR CHAQUE PÉRIODE DE STAGE REPRENDRE LES ÉTAPES 1 À 4 JUSQU'À UN TOTAL DE 32 SEMAINES
(Se référer au *Guide du stagiaire*)

1. S'inscrire à la période de stage	Échéance : 15 jours suivant la première journée de stage Formulaire : <i>Inscription à la période de stage</i>	
2. Faire les semaines de stage		
3. Transmettre les documents nécessaires à l'Ordre	Échéance : 1 mois après la dernière journée de stage Formulaire : - <i>Attestation de la période de stage</i> - <i>Un Rapport de stage écrit doit être fourni dans tous les cas SAUF s'il s'agit d'un stage coopératif I, II, III ou IV ou d'un stage en milieu de travail I, II, III ou IV organisé et par l'Université Laval (se référer au Guide de rédaction du rapport de stage)</i> - <i>Évaluation du maître de stage par le stagiaire</i>	
4. L'Ordre analyse le dossier et confirme le nombre de semaines cumulées par lettre au stagiaire		